

L'évolution de l'illettrisme en France

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE

ENQUÊTE RÉGIONALE IVQ
NOUVELLE-CALÉDONIE



SPÉCIAL NOUVELLE-CALÉDONIE

JUILLET 2016

Des chiffres pour éclairer les décisions

Avec l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) en 2013 nous disposons pour la première fois de chiffres fiables sur la situation de l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie.

En 2013 le taux d'illettrisme de 18% en Nouvelle-Calédonie est plus élevé qu'à la Martinique (14% en 2005) et à la Réunion (23% en 2011) mais moins élevé qu'en Guadeloupe (20 % en 2009) ou encore à Mayotte (33%).

L'enquête Information et Vie Quotidienne réalisée pour la première fois en 2004/2005 par l'INSEE en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui permet d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 16 à 65 ans a été reconduite en 2011-2012 avec les mêmes outils de mesure que ceux utilisés pour les besoins de l'enquête initiale de 2004 (Modules de tests fournis par l'ANLCI). Elle permet d'obtenir des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête comme dans celle de 2004, des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent d'évaluer les compétences en lecture, écriture, calcul et compréhension orale de ces personnes en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours : lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses, etc.

S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France, mais ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne, l'exploitation de l'enquête par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a porté, pour les extensions régionales en Outremer, sur la population âgée de 16 à 65 ans ayant déclaré avoir été scolarisée. Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict (incapacité à lire ou écrire), l'enquête met en évidence que 40 % des personnes âgées de 16 à 65 ans scolarisées en France et résidant en Nouvelle-Calédonie ont de graves difficultés dans au moins un des quatre domaines évalués par l'enquête : lecture, compréhension, écriture, calcul (18 % en Métropole).

Rappel : L'enquête a été menée auprès des ménages, ce qui exclut les personnes vivant en foyer ou en prison. En 2011-2012, elle a été menée en France métropolitaine avec cinq extensions régionales en Métropole et deux en Outremer

Se mettre d'accord sur les mots : un préalable essentiel à la décision

Illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français : 3 problèmes différents

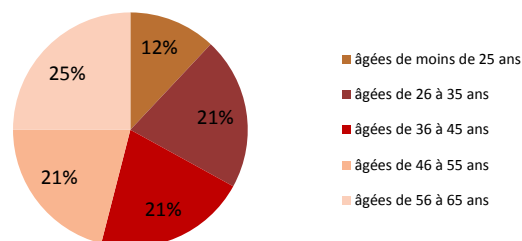
- Un adulte qui a été scolarisé mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul doit réapprendre, renouer avec les formations de base. Il doit réacquies et consolider ses compétences de base. C'est la **lutte contre l'illettrisme**.
- Un adulte qui n'a jamais été scolarisé doit tout apprendre, il est en situation d'**alphabétisation**.
- Un nouvel arrivant en France doit apprendre le français. Il apprend une nouvelle langue, c'est le **français langue étrangère** dans le cadre de la politique linguistique

UN CHIFFRE GLOBAL ÉLEVÉ

Illettrisme et âge

Si l'on considère les 29 000 personnes concernées :

- 12%** sont âgées de moins de 25 ans (12% en métropole)
- 21%** sont âgées de 26 à 35 ans (14% en métropole)
- 21%** sont âgées de 36 à 45 ans (22 % en Métropole)
- 21%** sont âgées de 46 à 55 ans (23 % en Métropole)
- 21%** sont âgées de 56 à 65 ans (29 % en Métropole)



Près de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans

Si l'on considère les groupes d'âge,

- 8%** des moins de 25 ans sont en situation d'illettrisme (4 % en Métropole)
- 16%** des 26 - 35 ans (5,5 % en Métropole)
- 16%** des 36 - 45 ans (7,5 % en Métropole)
- 24%** des 46 - 55 ans (7,5 % en Métropole)
- 41%** des 56 - 65 ans (12 % en Métropole)

La proportion de personnes en situation d'illettrisme est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.

Illettrisme : hommes ou femmes ?

Sur les 29 000 personnes concernées en Nouvelle-Calédonie,

56% sont des hommes (60% en Métropole)

44% sont des femmes (40% en Métropole)

Sur l'ensemble de la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête,

19 % des hommes (9 % en Métropole) sont en situation d'illettrisme pour 17 % des femmes (6 % en Métropole).

*Compte tenu de la taille globale de l'échantillon, la marge d'erreur sur les chiffres produits par groupe d'âge est plus importante.

Illettrisme et territoires

Le pourcentage des personnes en situation d'illettrisme est très différent suivant les provinces :

- 23%** dans la Province Nord
- 16%** dans la Province Sud
- 28%** dans les Iles Loyauté

Illettrisme et emploi

Pour cet indicateur et pour permettre des comparaisons avec le niveau national, la population âgée de 18 à 65 ans a été prise en compte (l'ensemble des autres données porte sur la population âgée de 16 à 65 ans).

Près de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

- 48 %** des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi (51 % en Métropole)
- 10 %** sont au chômage (10 % en Métropole)
- 8 %** sont retraités (17,5 % en Métropole)
- 20 %** en formation, en inactivité ou au foyer (21,5 % en Métropole)

Sur l'ensemble de la population,

14 % de ceux qui sont dans l'emploi (6 % en Métropole) et 20 % des demandeurs d'emploi (10 % en Métropole) sont confrontés à l'illettrisme.

Illettrisme et langue maternelle

43 % des personnes en situation d'illettrisme utilisaient le français à la maison à l'âge de 5 ans, 20% de façon exclusive (71 % en Métropole).

On note globalement que 7% des personnes qui utilisaient exclusivement le français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme (6 % en Métropole).

Compétence de base et âge

40 % des personnes âgées de 16 à 65 ans scolarisées en France et résidant en Nouvelle-Calédonie ont de graves ou fortes difficultés dans au moins un des quatre domaines de compétences de base*.

- 38 %** pour les moins de 25 ans (12 % en Métropole)
- 40 %** pour les 26-35 ans (12 % en Métropole)
- 38 %** pour les 36-45 ans (18 % en Métropole)
- 43 %** pour les 46-55 ans (23 % en Métropole)
- 53 %** pour les 56-65 ans (24 % en Métropole)

* Maîtrise de la lecture, de l'écriture, de la compréhension d'un texte simple et du calcul simple.

DES CHIFFRES EN REGION

Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 exploitée par l'ANLCI sont disponibles pour sept régions : Ile-de-France, Haute-Normandie, Picardie, Nord-Pas-De-Calais, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Guyane et Nouvelle-Calédonie (prochainement pour la Réunion)

Taux d'illettrisme parmi la population âgée de 16 à 65 ans ayant été scolarisée en France. (Moyenne métropolitaine : 7%)

Guadeloupe (2007)	20%
Guyane (2011)	20%
Haute-Normandie (2011)	8%
Ile-de-France (2011)	5%
Mayotte (2012)	33%
Nord-Pas-de-Calais (2011)	11,5%
PACA (2011)	6%
Picardie (2011)	11%
Nouvelle Calédonie	18%

Difficultés graves et fortes dans au moins un des quatre domaines de compétences de base*. (Moyenne métropolitaine : 18%)

Guyane	40%
Haute-Normandie	19%
Ile-de-France	15,5%
Nord-Pas-de-Calais	24%
PACA	18%
Picardie	24%
Nouvelle Calédonie	40%

*Maîtrise de l'écriture, de la lecture, de la compréhension d'un texte simple et du calcul simple

Pour retrouver le détail de l'enquête IVQ Insee-ANLCI, ainsi que d'autres chiffres (Journée Défense Citoyenneté [JDC] notamment), consultez la rubrique « Illettrisme : les chiffres » sur le site de l'ANLCI.

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'École – BP 7082
69348 LYON CEDEX 7 – FRANCE
Tel. + 33 (0)4 37 37 16 80
Fax. + 33 (0)4 37 37 16 81

0800 11 10 35

Service & appel
gratuits